CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

I. - Document 1 : (10 points)

1) Citez trois raisons qui justifient l'implantation du tramway dans le quartier de la Source. (1 pt x 3) **3 pts**

- Desservir : l'université, le C.H.R.
- Relier le quartier relativement excentré au centre ville.
- Un souhait de réduire la circulation sur la RN 20 avec des voies d'étranglement : franchissement des ponts.
- Rôle du dépôt atelier en fin de ligne.

2) Avec quels autres moyens de transport le tramway est-il en complémentarité ? Justifiez votre réponse. (0,5 pt par réponse exacte + 0,5 pt par justification) **3 pts**

- Bus : Nombreuses stations d'échange tram – bus : desserte locale.
- Train : Présence des gares.
  Ponts sur les voies SNCF : desserte nationale et régionale.
- Voitures : RN20 = un axe important. Parkings relais.

3) Après avoir localisé les parkings relais, donnez les critères qui justifient leur implantation géographique. (1 pt pour le repérage d'information + 3 pts pour les justifications) **4 pts**

- Plutôt en extrémité de ligne.
- A proximité du Parc Expo.

Accepter les réponses : Nord, Sud, plutôt à l'extérieur du Centre.

- Les parkings relais sont des lieux de stationnement **(1 pt)** qui servent essentiellement lors des migrations pendulaires (travailleurs qui habitent en périphérie autour d'Orléans) **(1 pt)** ou lors des migrations occasionnelles (parc expo ou achat au centre ville) **(1 pt)**

II. - Document 2 : (4 points)

4) Quels sont les effets de la construction du tramway sur l'aménagement de l'espace orléanais ? (1 pt par réponse exacte dans la limite des 4 pts) **4 pts**

- Aménagement (périphérie) et réaménagement (centre) de l'espace urbain.
- Développement économique : construction de bureaux.
- Développement de l'habitat.
- Intégration à l'environnement : **qualité de la vie**, espaces verts, restructuration du centre ville.
- Rééquilibrage des moyens de transport.

III. - Développement structuré : (6 points)

Quelques éléments d'introduction possibles

- Bruit, pollution d'air.
- Problème des transports :
  Etalement des villes, séparation fréquente du lieu de résidence et du lieu de travail, de plus en plus de voitures, accès aux centres difficiles.
- Développement de la péri urbanisation : accroissement des mouvements pendulaires.
- Espace mal partagé pour les voitures, les transports collectifs, les cyclistes, les piétons...
- ...

} **1 pt**

Meilleure qualité de vie :

- Ville mieux partagée pour voitures, transports en commun, vélos, piétons.
- Création d'espaces verts.
- Déplacements plus faciles : Meilleure complémentarité avec bus, train, métro.
  Parkings relais pour inciter à laisser sa voiture.
- Moins de pollution et d'embouteillages.

} **2 pts**

Outil d'aménagement de la ville :

- Nécessité de travaux pour plus de sécurité.
- Revitalisation des centres commerciaux.
- Animation des centres villes.
- Favorise le développement d'un parc d'activités, attire les entreprises.
- Dessert un pôle urbain important.
- Rapproche la banlieue du centre.

} **2 pts**

Conclusion **1 pt**

GROUPEMENT EST	SESSION 2002	CORRIGÉ	TIRAGES
B.E.P. Alimentation - Bioservices - Carrières sanitaires et sociales - Toutes spécialités industrielles		Code :	
ÉPREUVE : Géographie		Durée : 1 h 00	Page 1/1